

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	08-09-2026
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	10
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	30-11-2026
A propos du poste :	

Un concours sur titre de psychologue de classe normale organisé par le CHS DE LA SAVOIE est ouvert en vue de pourvoir dans les établissements suivants :

- Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie : 10 postes
- Centre Hospitalier Métropole Savoie : 4 postes
- Centre Hospitalier Albertville Moutiers : 1 poste

Informations sur l'établissement

Nom :	CHS DE LA SAVOIE
Ville :	73000 Bassens
Site Web :	https://www.chs-savoie.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	08-10-2026
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

- a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;
- b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

c) Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 susvisé ;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités listées, ainsi que dans toute autre spécialité entrant dans les missions des établissements relevant de l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986.

Sont exigés pour l'accès aux concours sur titres ouverts en application de l'article 3 (1°) du décret du 31 janvier 1991 susvisé pour le recrutement des psychologues de la fonction publique hospitalière les diplômes d'études supérieures spécialisées et les masters délivrés dans les domaines suivants :

1° Psychologie clinique ;

2° Psychologie pathologique ;

3° Psychologie de l'enfance et de l'adolescence ;

4° Psychologie gériatrique ;

5° Psychologie appliquée à la formation de formateurs d'adultes et de formateurs d'enfants ;

6° Psychologie des perturbations cognitives ;

7° Cliniques criminelles ;

8° Psychologie de la personne déficiente : aspects neuropsychologiques et développementaux du fonctionnement cognitif ;

9° Conseil psychologique ;

10° Psychologie « groupes et institutions : approches cliniques et psychopathologiques » ;

11° Psychologie interculturelle.

Pièces à fournir :

voir annexe

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Directeur

Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie

1415 Avenue de Bassens

B.P. 41126

73011 CHAMBERY CEDEX